

# Des conflits conjugaux qui se disent, d'autres qui se taisent. Le rôle des désaccords de couple dans l'attrition de l'enquête ERFI

## Marital conflicts, voiced and unvoiced: the role of disagreements within couples in the attrition of the ERFI survey

Nicolas Cauchi-Duval

Volume 45, numéro 1, printemps 2016

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1037274ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1037274ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

1705-1495 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Cauchi-Duval, N. (2016). Des conflits conjugaux qui se disent, d'autres qui se taisent. Le rôle des désaccords de couple dans l'attrition de l'enquête ERFI.

*Cahiers québécois de démographie*, 45(1), 71–93.

<https://doi.org/10.7202/1037274ar>

Résumé de l'article

Les conflits conjugaux sont en partie révélateurs du fonctionnement des interactions conjugales. Aussi, dans le cadre d'enquêtes longitudinales, certains répondants qui souhaitent préserver l'image de leur couple pourraient refuser de renouveler leur participation pour ne plus avoir à faire part des désaccords qu'ils ont avec leur conjoint. Cet article propose alors d'étudier en quoi l'attrition de l'enquête « Étude des relations familiales et intergénérationnelles » — qui touche 35 % de l'effectif initial des répondants — est liée aux désaccords des enquêtés lors de la première vague de l'enquête. Les résultats montrent que ceux qui font le moins mention de leurs désaccords participent plus rarement à la vague suivante, et ce, en raison de moindres capitaux socioculturels leur permettant d'exprimer leurs désaccords. À l'inverse, ceux qui renouvellent l'enquête en profitent pour se délivrer de certaines frustrations et insatisfactions engendrées par les désaccords qu'ils ont eus avec leur conjoint. Ces insatisfactions concernent particulièrement l'éducation des enfants pour les femmes et les relations sexuelles pour les hommes.

## **Des conflits conjugaux qui se disent, d'autres qui se taisent. Le rôle des désaccords de couple dans l'attrition de l'enquête ERFI**

NICOLAS CAUCHI-DUVAL\*

### **RÉSUMÉ**

Les conflits conjugaux sont en partie révélateurs du fonctionnement des interactions conjugales. Aussi, dans le cadre d'enquêtes longitudinales, certains répondants qui souhaitent préserver l'image de leur couple pourraient refuser de renouveler leur participation pour ne plus avoir à faire part des désaccords qu'ils ont avec leur conjoint. Cet article propose alors d'étudier en quoi l'attrition de l'enquête « Étude des relations familiales et intergénérationnelles » — qui touche 35 % de l'effectif initial des répondants — est liée aux désaccords des enquêtés lors de la première vague de l'enquête. Les résultats montrent que ceux qui font le moins mention de leurs désaccords participent plus rarement à la vague suivante, et ce, en raison de moindres capitaux socioculturels leur permettant d'exprimer leurs désaccords. À l'inverse, ceux qui renouvellent l'enquête en profitent pour se délivrer de certaines frustrations et insatisfactions engendrées par les désaccords qu'ils ont eus avec leur conjoint. Ces insatisfactions concernent particulièrement l'éducation des enfants pour les femmes et les relations sexuelles pour les hommes.

### **ABSTRACT**

#### **Marital conflicts, voiced and unvoiced: the role of disagreements within couples in the attrition of the ERFI survey**

Marital conflicts are, among other things, signs of the functioning of conjugal relationships. In longitudinal research studies, there are some respondents who wish to preserve the image of their marriage and who may refuse to participate further in order to avoid letting the disagreements they have with their partners be seen in public. This article aims to find out to what extent the attrition rate of the "*Study of family and intergenerational relations*" survey, which currently covers only 35 % of its original sample of respondents, is linked to disagreements within the couples studied in the first rounds of the survey. The results show that those who mention their disagreements the least tend to participate less in the succeeding round of the survey, and that this is related to their lower endowment with the socio-cultural capital which could enable them to express their differences. By contrast, those who do take part in further rounds of the survey may be taking advantage of the opportunity to express some of the frustrations and dissatisfactions caused by the disagreements they have with their partners. These dissatisfactions are centred in particular for women on the education of children and for men on sexual relationships.

---

\* Université de Strasbourg/SAGE UMR 7363 (cauchiduval@unistra.fr). L'auteur tient à remercier Élise Marsicano, Didier Breton et les relecteurs anonymes des Cahiers québécois de démographie pour leurs commentaires.

## INTRODUCTION

Les recherches portant sur l'insatisfaction conjugale et les conflits conjugaux se sont développées avec la progression des ruptures d'unions (Birtchnell, 1986 ; Coleman et collab. 1980 ; Popenoe, 1988 ; Giudici et collab. 2011). Certains de ces travaux ont ainsi montré que l'insatisfaction conjugale pouvait parfois être un prédicteur du divorce (Røsand et collab. 2014) alors que d'autres indiquent qu'elle ne l'est pas, car les partenaires les moins heureux qui souhaitent rompre font rarement état de leur insatisfaction (Karney et Bradbury, 1995 ; Heaton et Albrecht, 1991 ; Davila et Bradbury, 2001). Les conflits conjugaux semblent quant à eux être un élément central de la survie du mariage (Gottman, 1994). En effet, bien que ces conflits soient parfois bénéfiques pour le couple (De Dreu et Weingart, 2003 ; Kluwer et Johnson, 2007), les partenaires divorcés connaissent malgré cela plus de mésententes que les autres (Christensen et Schenk, 1991). Dans la plupart des cas, ces recherches sont menées à partir d'observations cliniques ou d'échantillons non représentatifs (Le, 2005 ; Olson, 2000). Les travaux mobilisant des enquêtes longitudinales, à même d'observer à la fois les conflits conjugaux et le devenir des couples, s'avèrent au contraire bien plus rares (Amato et Rogers, 1997 ; Widmer et collab. 2003). Le phénomène d'attrition, c'est-à-dire la sortie d'observation de certains répondants de l'échantillon initial à chaque vague de l'enquête, explique en partie cela. En effet, celui-ci est la plupart du temps étudié en tant que biais de sélection qu'il est nécessaire de corriger (Razafindratsima et Kishimba, 2004 ; Régnier-Loilier, 2009). Pourtant, l'attrition est certes partiellement involontaire, du fait des décès et des mobilités résidentielles qui favorisent la perte de vue (Laurie et collab. 1999 ; Lepkowski et Couper, 2002 ; Watson, 2003), mais elle est aussi en partie volontaire. À ce titre, et bien qu'elle prenne la forme d'un refus d'expression, il importe que l'attrition soit également analysée comme une conséquence des conflits conjugaux.

Diverses raisons peuvent expliquer que certains répondants ne souhaitent pas réitérer leur participation à l'enquête. Cela tient parfois à la prise de conscience du poids que représentent les vagues à venir (Apodaca et collab. 1998), parfois au désintérêt, voire au rejet de l'enquête (Hill et Willis, 2001 ; O'Neil, 1979). D'autres fois encore, l'enquête est perçue comme trop personnelle (Hill et Willis, 2001 ; Kalton et collab. 1990 ; Laurie et collab. 1999). Ceci peut notamment être le cas en matière de conflits conjugaux, puisqu'ils sont en partie révélateurs du fonctionnement des interactions au sein du couple. Le refus de renouveler l'enquête serait alors d'autant plus conséquent que les répondants souhaitent préserver l'image de leur couple (Goffman, 1974), mais il est néanmoins susceptible de varier en fonction de trois facteurs. Tout d'abord, des différences d'attentes, de positions et de statuts sociaux existent entre les femmes et les hommes (Bozon, 1990a, 1990b ; de Singly, 1982), ce qui occasionne des déclarations différentielles des désaccords selon le sexe. Ensuite, les conflits engagent différemment le couple selon qu'ils concernent leur l'organisation quotidienne (les tâches ménagères, les relations sociales), leur intimité (au travers des relations sexuelles par exemple), ou encore leur devenir (notamment lorsqu'il est question du désir d'enfant). Enfin, la déclaration des conflits dépend de la capacité des répondants à les restituer, c'est-à-dire à les exprimer, sans non plus faire mention de conflits qui n'auraient pas eu lieu – faute de les avoir communiqués au sein du couple – et auraient pu engendrer d'éventuelles frustrations et insatisfactions.

Vérifier ces hypothèses revient alors à distinguer les composantes volontaire et involontaire de l'attrition, puis à montrer qu'elles sont régies par des processus de sélection distincts à l'égard des conflits conjugaux. Il s'agit notamment de vérifier que la composante volontaire de l'attrition est directement liée à ce qui est, ou non, dit des conflits conjugaux dans les enquêtes. Pour ce faire, nous analysons les données de l'enquête « Étude des relations familiales et intergénérationnelles » (ERFI), qui a connu une importante attrition entre ses deux premières vagues — 35 % de l'effectif initial n'a pas été réinterrogé lors de la deuxième vague de collecte. La première partie de cet article revient sur le protocole de collecte de l'enquête ERFI et des dimensions au travers desquelles les conflits conjugaux seront analysés. Les déclarations de ces conflits sont ensuite mises à l'épreuve des caractéristiques des répondants et des couples dans une deuxième partie. Ces déclarations sont enfin mises en lien avec les formes d'attrition afin de constater que les sorties d'observation informent plus sur les désaccords qu'elles ne les taisent.

## DONNÉES ET MÉTHODE

### Le suivi des répondants dans l'enquête ERFI

L'enquête ERFI, réalisée sous la coresponsabilité de l'Institut national d'études démographiques (INED) et l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), s'intéresse à différents aspects de la construction de la famille et des relations entre générations et sexes et s'inscrit dans le projet comparatif international d'enquêtes longitudinales *Generations and Gender Survey* (Vikat et collab. 2007). À l'occasion de la première vague de collecte de 2005, 10 079 hommes et femmes âgés de 18 à 79 ans vivant en France métropolitaine ont répondu à un questionnaire réalisé en face à face à leur domicile<sup>1</sup>. En 2008, les mêmes personnes ont été sollicitées pour répondre à la deuxième vague de l'enquête selon un mode de passation du questionnaire identique au premier passage et, lorsque cela a été possible, le même enquêteur était réaffecté dans la mesure où cela favorise un meilleur suivi (Behr et collab. 2005 ; Hill et Willis, 2001). Malgré cet effort, un tiers des répondants de la première vague d'enquête n'a pas participé à la deuxième (Figure 1). Parmi ces sorties d'observation, 980 sont sans nul doute volontaires puisqu'elles ont eu lieu dès la fin du premier questionnaire, lorsque les répondants ont refusé d'être recontactés trois ans plus tard<sup>2</sup>. Les 3 545 autres sorties d'observations s'expliquent quant à elles de diverses manières : il peut s'agir de répondants perdus de vue, décédés, ou encore ayant refusé de répondre une fois recontactés, sans être en mesure de démêler la composante volontaire de la composante involontaire. Quelle que soit la raison pour laquelle les répondants sortent de la cohorte, aucun autre membre du ménage ne pouvait répondre à leur place. Au final, 6 534 individus ont répondu aux deux premières vagues de l'enquête, qui en compte trois à l'issue de la dernière collecte de 2011.

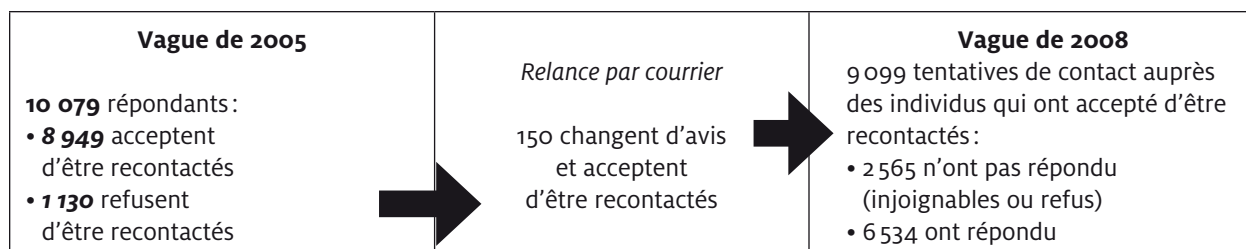
---

1. Pour plus de détails sur l'enquête ERFI, voir Régnier-Loilier (2012).

2. Ce sont plus précisément 1 130 individus qui ont refusé d'être recontactés à l'issue du 1<sup>er</sup> questionnaire, mais 150 d'entre eux sont revenus sur leur décision suite à une relance par courrier entre les deux vagues de l'enquête.

FIGURE 1

Schéma de l'attrition entre les deux premières vagues de collecte d'ERFI



### Mesures du lien entre conflits conjugaux et attrition

Les 6 088 répondants vivant avec leur conjoint et les 832 répondants ayant un conjoint non cohabitant devaient répondre à la question « Au cours des 12 derniers mois, vous est-il arrivé d'avoir avec votre conjoint des désaccords au sujet des tâches ménagères », ainsi qu'à des questions similaires concernant l'argent, l'organisation des loisirs, les relations avec les amis, les relations avec les parents et les beaux-parents, la consommation d'alcool et les relations sexuelles (Figure 2). Parmi ces répondants, 3 282 vivaient également avec des enfants et renseignaient aussi la fréquence des désaccords occasionnés par leur éducation. Enfin, s'il y avait dans le couple une femme de moins de 50 ans ( $n = 4 104$ ), le répondant devait également répondre à une question sur la fréquence des désaccords au sujet du désir d'enfants. Pour chacun des sujets de désaccords, l'enquêteur proposait à haute voix les modalités de réponse « jamais », « rarement », « parfois », « souvent » et « très souvent » ou « non concerné » en présentant une carte de codage sur laquelle ces modalités étaient inscrites, ceci permettant ainsi de positionner, les uns par rapport aux autres, des termes qui peuvent paraître peu différenciés. Le refus de répondre n'était pas explicitement proposé comme modalité, sauf au sujet des relations sexuelles. Ce dernier sujet de désaccords est dès lors distinct

FIGURE 2

Questions relatives à la fréquence des désaccords et modalités de réponse

« Au cours des 12 derniers mois, vous est-il arrivé d'avoir avec votre conjoint des désaccords au sujet de : »	Carte de codage présentée pour chaque sujet de désaccords
<p><i>Si le/la répondant(e) est en couple (cohabitant ou non) [n = 6 920]...</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Des tâches ménagères?</li> <li>De l'argent?</li> <li>De l'organisation des loisirs?</li> <li>Des relations avec les amis?</li> <li>Des relations avec les parents et les beaux-parents?</li> <li>De la consommation d'alcool?</li> <li>Des relations sexuelles? (<i>Refus autorisé</i>)</li> </ul> <p><i>... et vit avec des enfants [n = 3 282]</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>De l'éducation des enfants?</li> </ul> <p><i>... et que, dans le couple, une femme a moins de 50 ans [n = 4 104]</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Du désir d'enfants?</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Jamais</li> <li>2. Rarement</li> <li>3. Parfois</li> <li>4. Souvent</li> <li>5. Très souvent</li> <li>7. Non concerné(e)</li> </ol>

des autres par la construction même du questionnaire, pouvant notamment entraîner une perception construite du caractère sensible de la question.

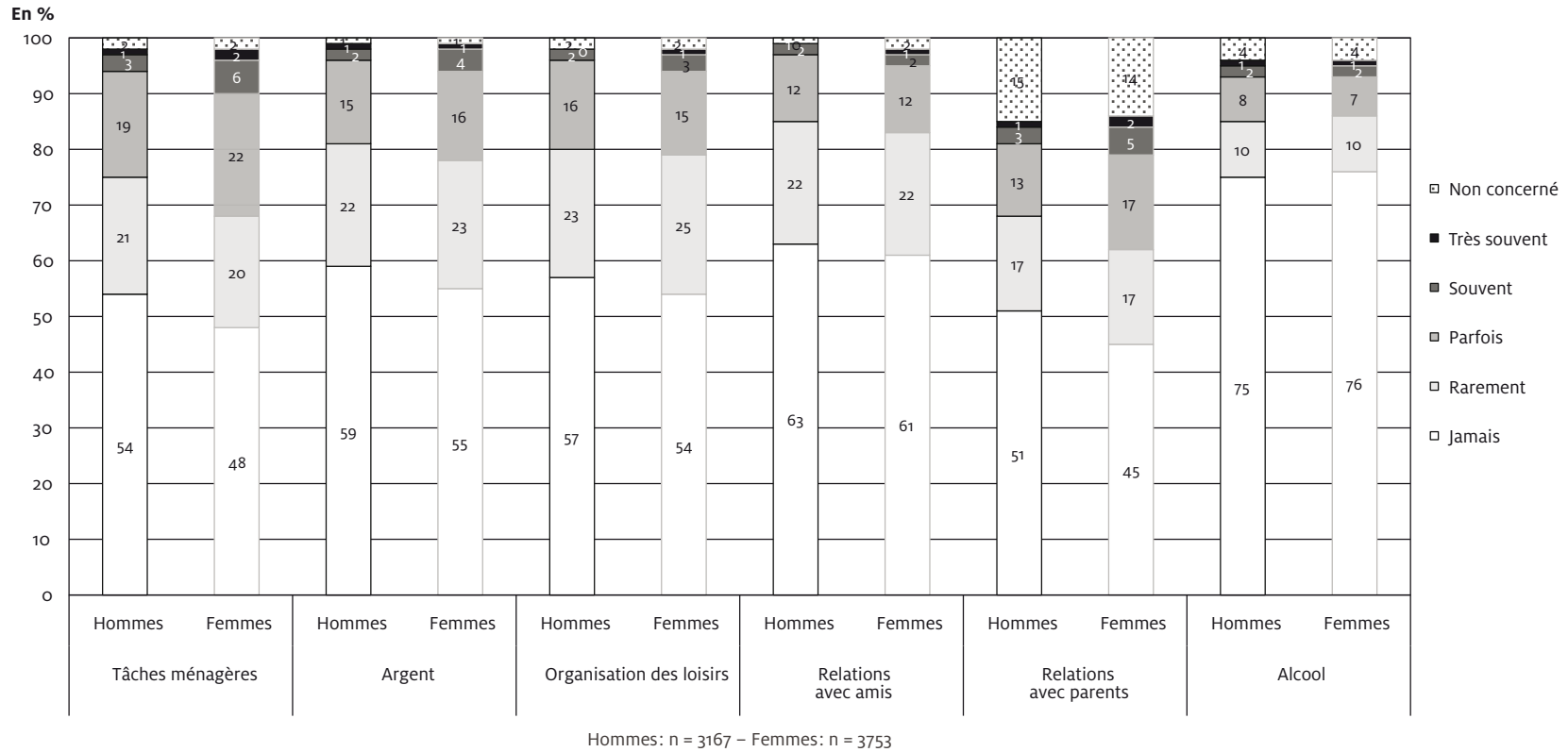
Les déclarations de la fréquence des désaccords des différents sujets considérés sont semblables à ce qui a déjà été constaté dans d'autres enquêtes (Figure 3). Ils confirment notamment que les femmes déclarent plus de désaccords que les hommes, mais que la hiérarchie des sujets conflictuels est identique pour les deux sexes. Lorsque les couples ont des enfants, c'est leur éducation qui entraîne le plus de désaccords (Brown et Jaspard, 2004 ; Widmer et collab. 2003). Lorsqu'ils n'en ont pas, les tâches ménagères sont le plus souvent à l'origine de ces désaccords.

Dans l'ensemble, les désaccords sont assez peu fréquents et les modalités de réponses « souvent » et « très souvent » n'ont que très rarement été mentionnées. Lorsqu'elles le sont, c'est par des répondants qui pour d'autres sujets se disent « parfois » en désaccord plus fréquemment que d'autres. Elles sont donc regroupées dans nos analyses avec cette dernière modalité sous une dénomination commune « parfois ou souvent ». L'examen des caractéristiques des répondants a par ailleurs permis de vérifier que les réponses « non concerné » correspondent à des situations effectives<sup>3</sup> et non à une éventuelle stratégie d'évitement qu'aurait pu induire le fait de n'explicitier le possible refus de répondre qu'au sujet des relations sexuelles. Par conséquent, les répondants qui déclarent ne pas être concernés sont exclus de nos analyses. Nous nous restreignons également aux couples cohabitants dont le partenaire est de sexe opposé afin de disposer d'une population homogène, pour laquelle nous détenons un même ensemble d'informations. Enfin, la fréquence de désaccords varie assez peu d'un sujet à l'autre au sein des couples<sup>4</sup>. Aussi, nous retenons d'abord dans nos analyses les tâches ménagères, principale raison de mésententes des couples. Puis, nous intégrons les relations sexuelles qui se distinguent des autres sujets, ainsi que le désir d'enfants et leur éducation, qui ne concernaient qu'une partie des répondants<sup>5</sup>.

Pour mesurer l'effet de différentes caractéristiques sur la fréquence des désaccords, nous estimons d'abord la probabilité d'avoir « parfois ou souvent » (versus « jamais » ou « rarement ») des mésententes au sujet des tâches ménagères par une régression logistique intégrant l'âge, le statut matrimonial et le plus haut niveau de diplôme, ainsi que la durée de l'union et le nombre d'enfants, reconnus comme associés au risque de ruptures précoces (Brousse, 1999 ; Marcil-Gratton et collab. 2002). Puisque le partage inégal des tâches domestiques contribue à l'insatisfaction conju-

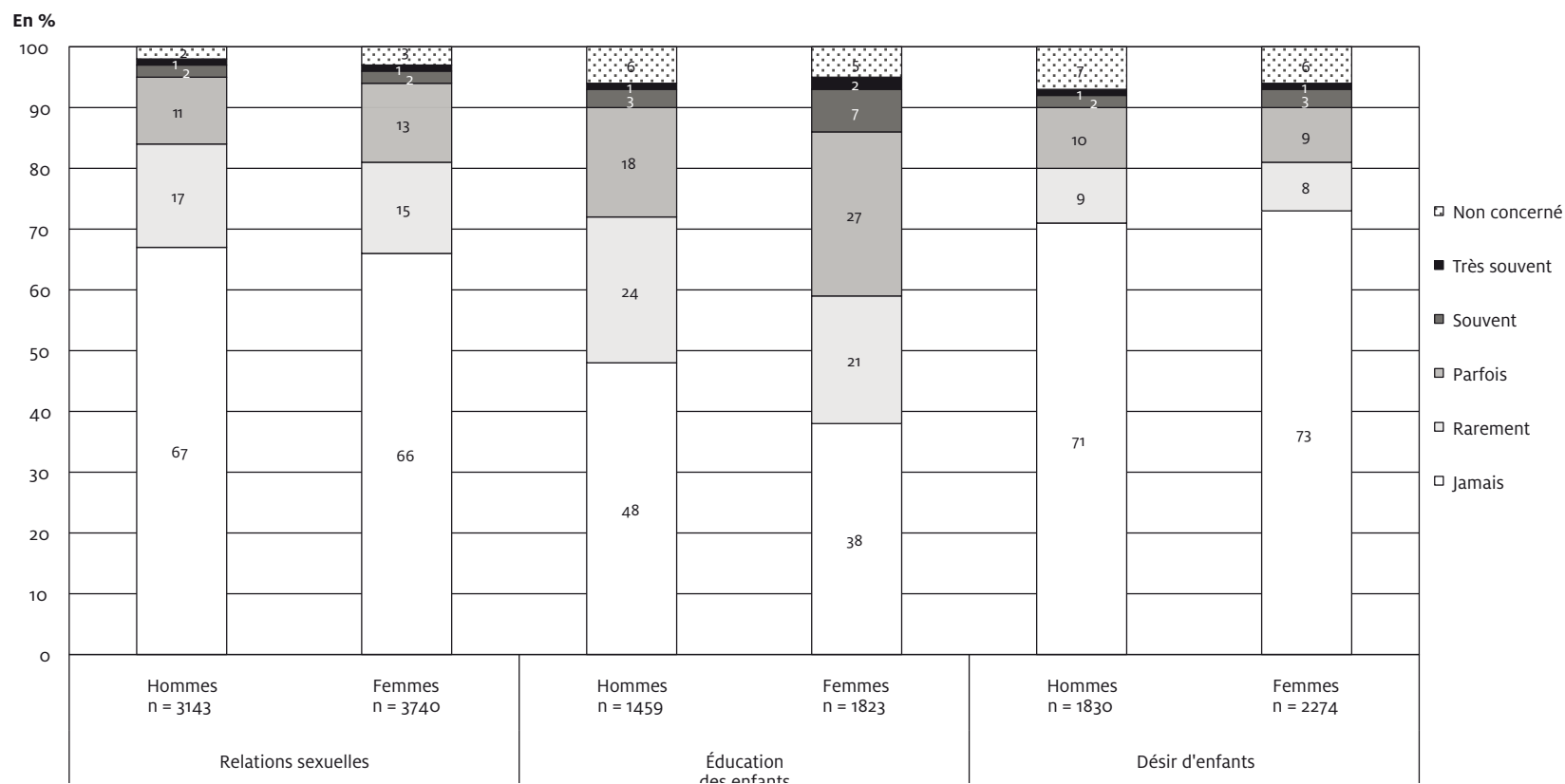
- 
3. En effet, les femmes des couples « non concernés » par le désir d'enfants sont en moyenne plus âgées que les autres (41 ans vs 35 ans), les enfants vivant avec des répondants « non concernés » par leur éducation sont plus âgés (l'âge médian est de 16 ans vs 10 ans pour les autres) et 91 % des « non concernés » par les relations avec leurs (beaux-) parents ont deux parents biologiques décédés, alors que c'est le cas de 20 % des autres.
  4. Environ 20 % des enquêtés indiquent une fréquence de désaccords identique aux sept sujets de désaccords communs à tous et 56 % indiquent la même fréquence pour cinq d'entre eux. En outre, les résultats d'une analyse des correspondances multiples (ACM) indiquent une plus grande distance entre les désaccords liés à la sexualité et ceux liés aux autres sujets.
  5. Substituer le sujet des tâches ménagères à d'autres sujets de désaccords ou une combinaison de ces sujets entraîne des résultats comparables. Toutefois, seuls les désaccords au sujet des tâches ménagères et de la sexualité s'avèrent significatifs lorsque tous les sujets de désaccords sont intégrés comme variables explicatives dans les modélisations multivariées.

**FIGURE 3**  
Fréquence des désaccords pour chaque sujet par sexe



*Lecture : 54% des hommes et 48% des femmes déclarent n'avoir jamais eu de désaccords avec leur conjoint au sujet des tâches ménagères au cours des 12 derniers mois. Champ : Ensemble des répondants en couple interrogés sur les différents sujets de désaccords (hormis pour les relations sexuelles pour lesquelles le refus de répondre était autorisé – 1,6% des répondants) Note : Les fréquences inférieures à 3% ne sont pas inscrites dans un souci de lisibilité Source : Ined-Insee, Erfi-GGS1, 2005 (données pondérées)*

**FIGURE 3**  
Fréquence des désaccords pour chaque sujet par sexe (*suite*)



*Lecture : 54% des hommes et 48% des femmes déclarent n'avoir jamais eu de désaccords avec leur conjoint au sujet des tâches ménagères au cours des 12 derniers mois. Champ : Ensemble des répondants en couple interrogés sur les différents sujets de désaccords (hormis pour les relations sexuelles pour lesquelles le refus de répondre était autorisé — 1,6% des répondants)*

*Note : Les fréquences inférieures à 3% ne sont pas inscrites dans un souci de lisibilité*

*Source : Ined-Insee, Erfi-GGS1, 2005 (données pondérées)*



gale (Benin et Agostinelli, 1988), les répartitions de la préparation des repas — illustrative des tâches ménagères effectuées pour l'essentiel par les femmes — et du bricolage — seule tâche domestique massivement réalisée par les hommes — sont également introduites dans le modèle. Ensuite, pour étudier le lien entre fréquence des désaccords et chacune des formes d'attrition, nous recourons à deux modélisations : la probabilité de refuser (versus accepter) d'être recontacté en 2008 et la probabilité de ne pas répondre (versus répondre) en 2008, parmi les répondants de 2005 qui ont donné leur accord pour être recontactés. Aux variables du précédent modèle s'ajoutent, selon les répondants concernés, la fréquence des désaccords au sujet des tâches ménagères, du désir d'enfants, de l'éducation des enfants et des relations sexuelles<sup>6</sup>. Plusieurs variables de contrôle liées à l'attrition sont enfin introduites : le statut d'occupation du logement, la taille de l'unité urbaine, la nationalité et l'intention de déménager (Watson, 2003 ; Régnier-Loilier, 2009).

### LES FEMMES DÉCLARENT PLUS DE DÉSACCORDS, MAIS SONT AUSSI PLUS CONTRAINTES

Les femmes déclarent plus de dissensions que les hommes au sujet des tâches ménagères ; 30 % des femmes disent être « parfois ou souvent » en désaccord contre 23 % des hommes. Outre cette déclaration différentielle des mésententes, les facteurs qui y sont associés diffèrent également selon le sexe. Parmi les divers facteurs analysés, seul le fait d'être marié agit identiquement pour les hommes et les femmes. Les répondants mariés ont une probabilité plus faible d'être en désaccord que les autres (Tableau 1). Cela peut certes résulter d'un moindre engagement des conjoints en union libre et d'une plus grande facilité à rompre que les mariages (Bennett et collab. 1988 ; Hoem et Hoem, 1992). La vision plus traditionaliste des couples mariés contribue toutefois également à ce constat. Les partenaires se sépareraient moins, car ils ne voient pas d'autres possibilités légitimes que le mariage et acceptent plus souvent la répartition inégale des responsabilités (Lye et Biblarz, 1993 ; Presser, 2000). En outre, les conjoints en union libre ont une représentation et un partage plus égalitaire du travail salarié et domestique (Lapierre-Adamcyk et collab. 1999 ; Le Bourdais et collab. 1987), ce qui occasionne dès lors plus de tensions que dans les couples où la répartition des tâches est plus inégalitaire, et dans la grande majorité des cas à la charge des femmes.

**TABLEAU 1**

Facteurs associés au fait de déclarer avoir « parfois ou souvent » (versus « jamais ou rarement ») des désaccords au sujet des tâches ménagères

	Rapport de cotes	
	Hommes	Femmes
<b>Âge</b>		
18-24 ans	3,7 ***	1,9 *
25-34 ans	2,5 ***	1,5 *
35-44 ans	1,7 *	1,2
45-54 ans	1,6 ***	1,0
55 ans et plus	réf.	réf.

6. Les caractéristiques des répondants des différentes sous-populations étudiées sont présentées en annexe.

TABLEAU 1 (suite)

	Rapport de cotes	
	Hommes	Femmes
<b>Statut matrimonial</b>		
<i>Marié</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
Non marié	1,3 *	1,3 *
<b>Durée de l'union</b>		
Moins de 5 ans	1,4	1,5 *
De 5 à 14 ans	1,4	1,7 ***
De 15 à 24 ans	1,4 *	1,3 *
<i>De 25 à 34 ans</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
De 35 à 44 ans	1,3	0,8
45 ans et plus	1,1	0,5 *
<b>Nombre d'enfants</b>		
Aucun	0,9	0,7 ***
<i>1 enfant</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
2 enfants	1,2	0,8 *
3 enfants ou plus	0,9	1,0
<b>Niveau de diplôme</b>		
<i>Aucun, Cep, Bepc</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
CAP, BEP	1,1	1,4 ***
Baccalauréat	1,1	1,7 ***
Bac + 2 ou supérieur	1,3 *	1,7 ***
<b>Prise en charge des repas</b>		
<i>Toujours la femme</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
Le plus souvent la femme	1,7 ***	0,9
Autant l'un que l'autre	1,3 *	0,8 *
Toujours ou le plus souvent l'homme	1,6 ***	0,9
Autres organisations	0,9	0,9
<b>Prise en charge du bricolage</b>		
Toujours la femme	0,9	1,9 ***
Le plus souvent la femme	1,1	1,7
Autant l'un que l'autre	0,9	1,0
<i>Toujours ou le plus souvent l'homme</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
Autres organisations	0,8	1,4
<b>Effectifs</b>	2771	3235
<i>... dont déclarer avoir « parfois ou souvent » des désaccords</i>	627	986
<i>(Exclus de l'analyse, car n'ont pas répondu à toutes les variables)</i>	(15)	(8)

Lecture : Rapport de cotes — un rapport supérieur (inférieur) à l'unité, statistiquement significatif, indique que l'on est en présence d'un facteur qui accroît (réduit) la probabilité d'avoir des désaccords.

réf. catégorie de référence; \*\*\* significatif au seuil de 1%; \*\* significatif au seuil de 5%; \* significatif au seuil de 10%.

Champ : Répondants en couple cohabitant ayant répondu à chacune des variables du modèle.

Source : Ined-Insee, Erfi-GGS1-2, 2005 (données pondérées).

Le reste des déterminants de la fréquence des désaccords répond à des logiques différenciées. Quel que soit le sexe, les différends liés aux tâches ménagères se font plus rares avec l'âge du répondant. C'est d'ailleurs le cas pour la très grande majorité des sujets de discorde. Toutefois, alors que cet effet d'âge persiste pour les hommes lorsque l'influence des autres caractéristiques est contrôlée, il disparaît pour les femmes de 35 ans et plus. Plus que l'âge, c'est la durée de l'union qui explique la fréquence des désaccords déclarés par les femmes ; ils se font plus rares lorsqu'elles appartiennent à des couples plus anciens. Outre la séparation des couples les plus conflictuels qui opère une sélection des répondants, les partenaires des unions les plus anciennes témoignent du temps passé à vivre ensemble et des ajustements effectués dans leur relation conjugale (Brown et Jaspard, 2004).

Le nombre d'enfants est également en lien avec la fréquence de désaccords que déclarent les femmes, mais pas pour les hommes. Les mères d'un enfant déclarent plus de mésententes que les femmes sans enfant ou que les mères de deux enfants. Ce moindre risque de conflit des mères de deux enfants s'explique une fois encore en raison d'une vision plus traditionaliste que les autres, mais peut également tenir au fait que ce sont les couples qui n'ont pas rompu qui ont un deuxième enfant (Myers, 1997). Le plus grand risque de désaccords pour les mères d'un enfant que pour les femmes sans enfant est quant à lui à mettre en lien avec le surplus de tâches ménagères qu'elles se voient attribuées à l'arrivée du premier enfant (Régner-Loilier et Hiron, 2010). Les femmes déclarent à ce titre moins de désaccords lorsque la préparation des repas est répartie égalitairement, tandis que les hommes en mentionnent plus dès lors que les repas ne sont pas exclusivement pris en charge par leur conjointe. À l'inverse, lorsque les femmes sont seules à s'occuper du bricolage, elles font part de plus nombreux désaccords.

L'appropriation par les femmes des responsabilités domestiques habituellement réalisées par les hommes n'altère pas, la plupart du temps, l'entente entre les conjoints. Le caractère valorisant de ces tâches explique qu'elles les prennent à leur charge sans que cela entraîne de désaccords de leur part (Segalen, 2013). Les hommes ne semblent pas non plus s'y opposer tant qu'ils bénéficient aussi de la valorisation qu'apporte la réalisation de ces responsabilités domestiques. Toutefois, s'ils s'en trouvent totalement dépossédés par une prise en charge exclusive de la part de leur conjointe, cela entraîne des dissensions. C'est du moins ce que peut laisser penser la plus grande probabilité pour les femmes de déclarer plus de désaccords lorsqu'elles ont également l'entière responsabilité du bricolage. Au contraire, la réalisation des tâches ménagères dont s'occupent plus généralement les femmes par les hommes entraîne plus de tensions. Préparer les repas quotidiens, faire le ménage ou repasser les vêtements n'est en rien valorisé. Une répartition pourtant plus égalitaire entraîne alors une déclaration plus importante de conflits de la part des hommes.

Ces relations entre répartition des tâches et fréquence des désaccords expliquent par ailleurs, dans le cadre d'analyses complémentaires, que les femmes ayant une activité à temps partiel déclarent moins de mésententes que celles ayant une activité à temps plein. En situation d'activité partielle, les femmes disposent de moins de ressources personnelles et par conséquent d'un potentiel plus faible de négociation (Steil, 1997 ; Jaspard et collab. 2003). Elles prennent alors à leur charge plus de tâches ménagères du foyer sans en dénoncer le partage inégalitaire. Ces situations peuvent résulter d'une distribution totale du temps égalitaire où les femmes investiraient plus dans le travail domestique et les hommes dans le travail rémunéré, que cela soit choisi ou de fait.

Au contraire pour les hommes, une activité à temps partiel s'accompagne de plus nombreux désaccords. Leur prise en charge des tâches ménagères, en inadéquation avec les représentations classiques du couple, entraîne alors des tensions supplémentaires, probablement renforcées lorsque le temps d'activité partiel est subi.

Enfin, le niveau de diplôme distingue également hommes et femmes dans leurs déclarations de la fréquence des désaccords. Pour les hommes, ce facteur n'influence la déclaration des différends que pour les plus diplômés. Ceux qui détiennent un niveau bac+2 font mention de plus de conflits alors que les autres en déclarent tous autant. Pour les femmes, plus elles sont diplômées plus elles déclarent de mésententes. Ainsi, 18 % des moins diplômées disent avoir « parfois ou souvent » des désaccords au sujet des tâches ménagères avec leur conjoint alors que c'est le cas de 40 % des plus diplômées. Pourtant, les couples dont les femmes sont plus diplômées répartissent plus également les tâches ménagères que les autres (Solaz, 2009). Le niveau de diplôme des femmes semble donc attester d'une plus grande capacité de leur part à exprimer leurs désaccords face à l'enquêteur, mais aussi certainement face à leur conjoint. Outre le niveau de diplôme, l'intégration sociale et professionnelle des femmes participe également de l'expression de leurs désaccords et modère les déclarations différentielles selon leur niveau de diplôme. La proportion d'employées affirmant avoir « parfois ou souvent » des désaccords augmente avec le niveau de diplôme, alors qu'elle varie peu en fonction du diplôme parmi les cadres et professions intellectuelles supérieures<sup>7</sup>.

Ces premiers résultats témoignent du rôle que jouent le capital socioculturel et l'insertion sociale et professionnelle des conjoints dans l'expression des désaccords, et ce particulièrement pour les femmes. Celles qui bénéficient des situations les plus égalitaires — et sont hautement diplômées, en situation d'activité, dont la profession et catégorie socioprofessionnelle est socialement valorisée — déclarent plus de conflits d'une part, car elles acceptent moins facilement ces inégalités et d'autre part, car elles expriment plus aisément leurs désaccords. Il importe à présent de s'intéresser à la manière dont le refus ou non de renouveler ces déclarations participe à cette expression des mésententes de couple.

## **HOMMES ET FEMMES NE DISENT PAS LES MÊMES DÉSACCORDS**

Cette partie a pour objectif d'identifier la manière dont les conflits conjugaux contribuent à la sortie d'observation des répondants de l'enquête ERFI, en mettant au jour les processus différenciés selon qu'il s'agit de la composante volontaire ou de la composante mêlant à la fois sorties volontaires et involontaires. Aussi, pour chacune de ces composantes, nous analysons le rôle des désaccords liés aux tâches ménagères et aux relations sexuelles de l'ensemble des répondants, complétés de sujets spécifiques pour certains d'entre eux : le désir d'enfants pour les couples où la femme a moins de 50 ans et l'éducation des enfants pour les couples qui en ont.

Les hommes et les femmes qui déclarent le moins de désaccords au sujet des tâches ménagères refusent également plus souvent d'être recontactés pour participer à la deuxième vague de l'en-

7. Pour les employées, c'est le cas de 30 % de celles ayant un CAP ou un BEP, de 34 % de celles ayant un BAC et de 41 % de celle ayant un BAC+2. Pour les cadres, c'est le cas de 40 % d'entre elles, qu'elles détiennent un CAP, un BAC ou un BAC+2.

quête (Tableau 2). L'éventuelle crainte d'offrir une perception négative du couple en déclarant l'existence de conflits, car ils souhaiteraient préserver l'image de leur couple (Goffman, 1974), dépend toutefois de la manière dont ces désaccords sont avant tout perçus. Ceux qui les voient comme une forme d'échec de leur union pourraient ainsi en déclarer moins qu'ils n'en connaissent et plus souvent souhaiter sortir de l'observation. Au contraire, ceux qui perçoivent leurs désaccords comme l'occasion de faire évoluer les interactions et le fonctionnement du couple, et procéder ainsi à certains ajustements, n'auraient ni gêne à en faire mention, ni opposition au renouvellement de l'enquête. Le lien observé entre niveau de diplôme du répondant et refus de renouveler l'enquête nous semble pouvoir en témoigner<sup>8</sup>. En effet, la probabilité des répondants d'accepter qu'on les recontacte lors des enquêtes ultérieures augmente avec leur niveau de diplôme, comme c'est par ailleurs régulièrement le cas dans le cadre d'enquêtes à passages répétés (Robins, 1963; Wilcox, 1977; Lepkowski et Couper, 2002).

Des entretiens qualitatifs aléatoires menés *a posteriori* ont également révélé que l'expression des désaccords auprès des enquêteurs pouvait être l'occasion de verbaliser d'éventuelles frustrations ou de se libérer d'un certain nombre de tensions qui n'avaient pas été exprimées jusqu'alors. Aussi, pour ces répondants, l'enquête apparaîtrait moins comme une invasion pernicieuse du cadre conjugal que comme le réceptacle de non-dits qui pourrait être au contraire bénéfique pour leur couple. L'analyse des relations entre l'attrition et d'autres sujets de mésententes que les seules tâches ménagères — la sexualité, le désir d'enfants et leur éducation — indiquent toutefois que cette inclination à déclarer l'existence de désaccords, et à plusieurs reprises au besoin, diffèrent sensiblement d'un sexe à l'autre en fonction des sujets concernés.

TABLEAU 2

Facteurs associés au fait de refuser (versus accepter) de renouveler l'enquête, par sexe et type de sous-population

	Rapport de cotes					
	Répondants en couple		Répondants en couple avec enfant		Répondants interrogés sur leur désir d'enfants	
Désaccords au sujet:	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
<b>Des tâches ménagères</b>						
<i>Jamais</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
Rarement	1,0	0,8	1,3	0,8	1,4	0,7 *
Parfois ou souvent	0,6 **	0,6 ***	0,6 *	0,4 ***	0,7	0,4 ***
N'est pas concerné	0,5	0,8	0,7	0,1	0,3	0,1

8. Les hommes ayant le baccalauréat et les femmes ayant un niveau bac+2 ont respectivement un rapport de cote égal à 0,6 et 0,5 lorsque la modalité de référence est « Aucun, Cep, Bepc ».

TABLEAU 2 (suite)

	Rapport de cotes					
	Répondants en couple		Répondants en couple avec enfant		Répondants interrogés sur leur désir d'enfants	
Désaccords au sujet:	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
<b>Des relations sexuelles</b>						
<i>Jamais</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
Rarement	0,9	1,2	0,6 *	1,0	0,6	1,5
Parfois ou souvent	1,2	1,0	0,9	*	0,9	1,3
N'est pas concerné	1,5	0,8	5,7 *	1,2	0,3	0,3
Refus de répondre	3,8 ***	0,8	4,9 **	0,6	7,1 **	0,3
<b>De l'éducation des enfants</b>						
<i>Jamais</i>			<i>réf.</i>	<i>réf.</i>		
Rarement		<i>nc.</i>	1,9 ***	1,2		<i>nc.</i>
Parfois ou souvent			0,9	0,5 ***		
N'est pas concerné			1,1	0,4		
<b>Du désir d'enfants</b>						
<i>Jamais</i>					<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
Rarement		<i>nc.</i>		<i>nc.</i>	1,1	0,8
Parfois ou souvent					1,2	0,8
N'est pas concerné					2,0 **	1,3
<b>Effectifs</b>	2 782	3 240	1 413	1 687	1 552	1 918
<i>... dont ne veulent pas renouveler l'enquête</i>	303	286	133	123	139	131
<i>(Exclus de l'analyse, car n'ont pas répondu à toutes les variables)</i>	(4)	(3)	(3)	(1)	(2)	(1)

Lecture : Un rapport supérieur (inférieur) à l'unité, statistiquement significatif, indique que l'on est en présence d'un facteur qui accroît (réduit) la probabilité de sortir de la cohorte.

*réf.* catégorie de référence; \*\*\* significatif au seuil de 1%; \*\* significatif au seuil de 5%; \* significatif au seuil de 10%; *nc.* Non concerné

Note : Modèles ajustés sur l'âge, le statut matrimonial, la durée de l'union, le plus haut niveau de diplôme, le statut d'occupation du logement, la nationalité et l'intention de déménager du répondant ainsi que le nombre d'enfants dans le ménage, la répartition des repas et du bricolage entre les partenaires et la taille de l'unité urbaine de résidence

Champ : Pour chaque sous-population, répondants ayant répondu à chacune des variables du modèle.

Source : Ined-Insee, Erfi-GGS1-2, 2005 et 2008 (données pondérées).

Les différences de sujets de désaccords qui entraînent la sortie volontaire des femmes d'une part et des hommes d'autre part renvoient aux attentes et représentations sexuellement différenciées à l'égard de leur conjoint (Bozon, 1990a, 1990b). Ainsi, les hommes qui ne répondent pas à la question de la sexualité ont également une probabilité plus importante de refuser de renouveler

l'enquête, confirmant donc que la non-réponse est prédictive d'une moindre participation aux vagues suivantes (Bollinger et David, 2001 ; Loosveldt et collab. 2002). Cependant, parmi les couples avec enfants, les pères qui déclarent l'existence de désaccords au sujet des relations sexuelles ont une probabilité plus élevée de donner leur accord pour répondre à la vague suivante. Inversement, pour les mères, la probabilité qu'elles donnent leur accord pour être réinterrogées diminue avec l'expression de désaccords portant sur leur vie sexuelle. Ces relations prennent surtout sens lorsqu'elles sont mises en regard de la sélectivité diamétralement opposée qui s'opère entre hommes et femmes en matière d'éducation des enfants ; les pères qui déclarent des désaccords à ce sujet refusent en effet plus souvent d'être réinterrogés alors que les mères acceptent plus fréquemment. Ces analyses semblent alors indiquer une appropriation différente de l'enquête comme moyen d'expression des frustrations selon que le répondant est un homme ou une femme. Ces dernières se libéreraient plus souvent de leurs insatisfactions au sujet de l'éducation des enfants, alors que les hommes se défont plus facilement de celles concernant les relations sexuelles. La symétrie qui s'observe par ailleurs suscite un questionnement sur l'éventualité que les frustrations des uns fassent office de contraintes pour les autres. Ainsi, une hypothèse pourrait être que les tensions dont se libèrent les femmes au sujet de l'éducation des enfants font figure d'injonction d'une participation active pour les pères. Ceux-ci ne souhaiteraient alors pas parler de ces désaccords, dans la mesure où ils pourraient donner l'impression d'un désengagement de leur part et paraître en inadéquation avec la figure du « nouveau père » (Devreux, 2004). Les différends que mentionnent quant à eux les hommes du fait de leurs frustrations sexuelles révèlent pour les femmes la contrainte d'être une bonne mère et une bonne amante (Segalen, 2002.). On pourrait penser que si ces femmes craignent de ne pas y répondre, elles préféreraient peut-être alors s'exclure de l'enquête. Les difficultés que peuvent rencontrer les hommes et les femmes à s'exprimer sur les désaccords portant respectivement sur la sexualité et l'éducation des enfants, s'expliquent également par le rôle que jouent ces deux dimensions dans la longévité du couple.

Les analyses de l'attrition menées sur les répondants qui ont accepté d'être recontactés indiquent que ceux qui déclarent être « non concerné » par d'éventuels désaccords relatifs à la sexualité ont une probabilité plus importante de ne pas être au final réinterrogés en 2008 (Tableau 3). Dès lors, s'il est précédemment apparu que faire état de mésententes portant sur les relations sexuelles s'avère chose difficile à exprimer pour les hommes, le désengagement, souhaité ou contraint, de la sexualité favorise leur éviction. Aussi, bien que certains répondants aient des difficultés à accepter d'avoir des conflits avec leurs partenaires au sujet de leurs relations sexuelles, en faire état s'accompagne d'un meilleur taux de réponse lors de la vague d'enquête suivante. C'est en effet ce qu'illustre la plus faible probabilité des femmes de ne pas répondre en 2008 lorsqu'elles déclarent des désaccords avec leur conjoint au sujet des rapports sexuels. Nous pouvons plus généralement en déduire que les conflits ne sont pas nécessairement l'expression d'un dysfonctionnement du couple, mais peuvent également révéler l'intérêt porté à la survie du couple. De même, en matière d'éducation des enfants, lorsque les mères ne se disent plus concernées, la probabilité qu'elles ne participent pas à la seconde vague de l'enquête augmente. Libérées de la prise en charge de l'éducation de leurs enfants à présent plus âgés, les femmes s'autoriseraient plus facilement à rompre avec leur conjoint, alors que la présence de jeunes enfants diminue le risque de rupture (Toulemon, 1994).

**TABLEAU 3**

Facteurs associés au fait de ne pas renouveler l'enquête (versus répondre) en 2008, parmi ceux qui souhaitaient être recontactés, par sexe et type de sous-population

	Rapports de cotes					
	Répondants en couple		Répondants en couple avec enfant		Répondants interrogés sur leur désir d'enfants	
Désaccords au sujet:	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
<b>Des tâches ménagères</b>						
<i>Jamais</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
Rarement	0,9	1,1	1,0	1,2	0,6	1,3 *
Parfois ou souvent	1,0	1,0	1,1	0,9	0,5	1,2
N'est pas concerné	0,8	3,0	0,5	3,9	0,3	0,3
<b>Des relations sexuelles</b>						
<i>Jamais</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
Rarement	0,8	0,8 *	0,8	0,8	1,5	0,8
Parfois ou souvent	0,8	0,7 **	0,8	0,6	1,3	0,7 *
N'est pas concerné	2,3	1,7 *	3,2	3,0	0,2	2,5
Refus de répondre	0,4	1,9	0,7	2,2	0,3	1,6
<b>De l'éducation des enfants</b>						
<i>Jamais</i>			<i>réf.</i>	<i>réf.</i>		
Rarement		<i>nc.</i>	1,2	1,1		<i>nc.</i>
Parfois ou souvent			1,3	1,0		
N'est pas concerné			1,5	1,8		
<b>Du désir d'enfant</b>						
<i>Jamais</i>					<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
Rarement		<i>nc.</i>		<i>nc.</i>	1,4	0,6 **
Parfois ou souvent					0,8	1,5 **
N'est pas concerné					0,8	1,6
<b>Effectifs</b>	2 479	2 954	1 280	1 564	1 413	1 787
<i>... dont ne renouvellent pas l'enquête malgré accord</i>	615	752	306	372	346	448
<i>(Exclus de l'analyse, car n'ont pas répondu à toutes les variables)</i>	(3)	(2)	(2)	(1)	(1)	(1)

Lecture: Un rapport supérieur (inférieur) à l'unité, statistiquement significatif, indique que l'on est en présence d'un facteur qui accroît (réduit) la probabilité de sortir de la cohorte. *réf.* catégorie de référence; \*\*\* significatif au seuil de 1%; \*\* significatif au seuil de 5%; \* significatif au seuil de 10%; *nc.* Non concerné

Note: Modèles ajustés sur l'âge, le statut matrimonial, la durée de l'union, le plus haut niveau de diplôme, le statut d'occupation du logement, la nationalité et l'intention de déménager du répondant ainsi que le nombre d'enfants dans le ménage, la répartition des repas et du bricolage entre les partenaires et la taille de l'unité urbaine de résidence

Champ: Pour chaque sous-population, répondants ayant répondu à chacune des variables du modèle et ayant donné leur accord pour être recontactés lors de la deuxième vague d'enquête. Source: Ined-Insee, Erfi-GGS1-2, 2005 et 2008 (données pondérées).



La question du désir d'enfants s'avère plus complexe. Les conflits réduisent le risque des femmes de sortir de l'observation s'ils sont rares, mais augmentent ce risque s'ils sont plus fréquents. Ainsi, l'expression des désaccords peut une fois encore être interprétée comme une forme de communication qui préserve les couples concernés par la question du désir d'enfants. Toutefois, s'ils sont trop nombreux, ils mettent probablement en exergue des attentes trop différentes entre les membres du couple et occasionnent plus souvent leur rupture. Des analyses complémentaires indiquent que les situations qui suscitent le plus de désaccords au sujet du désir d'enfants sont celles où la femme ne souhaite pas en avoir. Ce sont donc probablement en partie ces situations, en décalage avec la représentation classique de « l'instinct maternel » qui est attribué aux femmes, qui participent à ces sorties d'observations de la cohorte.

De ces différents résultats ressort que la déclaration des désaccords peut parfois être bénéfique (De Dreu et Weingart, 2003 ; Kluwer et Johnson, 2007), car une partie des répondants partagent avec leur conjoint l'objectif d'un retour à une situation plus harmonieuse (Anderson et collab. 2010). Ainsi, l'absence de déclaration de conflits peut s'expliquer en partie par l'idée que les moins heureux font rarement état d'insatisfaction (Heaton et Albrecht, 1991). Puisqu'exprimer ses désaccords est un préalable à leur résolution, et donc à rendre les interactions des couples en adéquation avec les attentes des deux partenaires, il apparaît que l'attrition de l'enquête ERFI entraîne, à l'occasion de la deuxième vague de collecte, une surreprésentation des répondants qui déclaraient plus de mésententes en 2005. Il serait toutefois trompeur de penser que ceux qui expriment le plus de conflits vivent des situations de couples moins harmonieuses. Au contraire, lorsque les désaccords ne sont pas verbalisés, auprès de l'enquêteur et peut-être aussi auprès du conjoint, cela semble se traduire par une sortie d'observation plus importante. Reste à savoir si cela tient également à une sortie de la conjugalité ou à d'autres raisons.

## CONCLUSION

L'analyse des désaccords conjugaux dans cet article est menée au travers d'un prisme particulier : ce qui n'est pas dit à propos de ceux-ci. Nos résultats montrent que les répondants de l'échantillon initial qui ont le moins de différends, ou qui en font le moins état, refusent plus souvent que les autres de renouveler l'enquête. Deux raisons au moins pourraient expliquer une telle relation. Une première serait que les hommes et plus encore les femmes qui bénéficient de moindres capitaux socioculturels qui leur permettent d'exprimer leurs désaccords — face à l'enquêteur, mais aussi face à leur conjoint — refusent davantage être recontactés. Une seconde laisse penser que les répondants qui vivent une situation de couple sans conflits se sentent moins concernés par l'enquête et qu'ils désirent alors moins souvent poursuivre leur participation. Les répondants qui, au contraire, souhaitent renouveler l'enquête en profitent pour se délivrer de certaines frustrations et insatisfactions qu'ont engendrées les désaccords qu'ils ont eus avec leur conjoint. Les femmes expriment ainsi leur regret que leur partenaire ne s'investisse que trop peu à leur souhait dans l'éducation des enfants, quand les hommes se dégagent des mécontentements qu'ils ressentent au sujet de leurs relations sexuelles. Les sorties qui s'effectuent alors que les répondants avaient accepté d'être recontactés, concernent quant à elles plus particulièrement ceux qui taisent leurs désaccords ou se désengagent des sujets qui pourraient entraîner des conflits. Ceci invite à se

demander dans quelle mesure les pertes de vues qui portent sur ces répondants ne tiendraient pas de ruptures d'unions et des mobilités résidentielles qui s'en suivent.

L'approche originale de l'analyse des désaccords dans cet article propose de réinterroger les conflits conjugaux et l'ensemble de leurs composantes sous un éclairage nouveau. Elle invite également à réfléchir sur la représentativité des répondants en fonction des questions étudiées. L'examen des conflits au sein des couples pourra par exemple être biaisé si l'existence même de ceux-ci est une source possible d'attrition, alors que cette caractéristique n'est pas prise en compte lors du redressement de l'échantillon qu'impose l'attrition. Plus généralement, certains aspects de la vie de couple que l'on souhaiterait étudier pourraient expliquer qu'avec le temps, on perd de la diversité chez les répondants sur des variables clés de la vie conjugale.

Nous avons pour l'heure pris le parti de circonscrire cette présentation aux travaux menés sur les seules fréquences de désaccords, dans la mesure où ils sont un préalable nécessaire autant à l'analyse de leur gestion que de leurs effets. Plusieurs dimensions mériteront néanmoins d'être par la suite approfondies. Les formes de gestions de ces désaccords, qui affectent différemment le devenir des couples (Fincham et Beach, 1999), pourront également être analysées à partir des données de l'enquête ERFI et ainsi faire l'objet d'approfondissements. Ces résultats rappellent par ailleurs l'intérêt que représentent les analyses de l'attrition qui dépassent la seule estimation du biais de mesures qu'elle entraîne. Ils révèlent en contrepartie une limite liée à l'impossible identification des raisons pour lesquelles certains répondants n'ont pas participé à la deuxième vague alors qu'ils avaient accepté d'être recontactés. Les motifs pour lesquels l'enquête n'est pas réalisée auprès des répondants (impossible à joindre, refus de participer à la seconde vague, personne décédée ou partie à l'étranger, etc.) devraient être soumis aux mêmes règles de diffusion que l'ensemble des informations collectées, et ce, au-delà de la seule enquête ERFI.

Enfin, si la sélection qui s'opère dans la restitution d'informations relatives aux conflits conjugaux sélectionne les répondants, elle est fortement genrée. Aussi, au-delà de la seule observation de déclarations différentielles entre hommes et femmes, les divergences d'appréciation d'une situation conflictuelle partagée par les deux membres d'un même couple mériteraient d'être traitées. C'est ce que nous avons récemment pu entreprendre grâce à la mobilisation des données de l'Étude Longitudinale Française depuis l'Enfance (ELFE), dont la première cohorte d'enfants initiée en 2011 (Pirus et collab. 2010) interroge les deux parents sur leurs conflits. En outre, les recherches portant sur le rôle de l'enquêteur dans l'attrition sont nombreuses et abordent notamment l'expérience de celui-ci (Couper et Groves, 1992 ; Beerten, 1999), ou la relation qui s'établit avec lui au fil des vagues (Behr et collab. 2005 ; Hill et Willis, 2001) et participent à la coopération des répondants. Ces recherches relèguent cependant trop souvent l'interaction sexuée qui a lieu entre l'enquêteur et l'enquêté. Les désaccords exprimés par les femmes et les hommes varient certainement selon qu'ils font face à un enquêteur ou une enquêtrice, car leurs attentes et positions sociales diffèrent. Cependant, au même titre que les raisons pour lesquelles les enquêtes de la vague 2 ne sont pas réalisées, aucune information sur les enquêteurs n'est disponible.

## ANNEXE — CARACTÉRISTIQUES DES DIFFÉRENTES SOUS-POPULATIONS ÉTUDIÉES

	Répondants											
	en couple				en couple avec enfant				interrogés sur leur désir d'enfants			
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
<b>Âge</b>												
18-24 ans	47	3	162	5	11	1	45	3	47	4	162	8
25-34 ans	421	17	610	19	285	20	431	23	421	29	610	32
35-44 ans	618	23	786	24	562	37	719	39	608	38	786	40
45-54 ans	565	19	694	22	377	26	396	27	405	24	361	20
55 ans et plus	1 135	38	991	30	181	16	97	8	73	5	0	0
<b>Plus haut niveau de diplôme</b>												
Aucun/CEP/BEPC	865	31	1 059	35	332	26	392	27	330	22	357	20
CAP/BEP	938	34	745	22	532	36	419	24	574	37	461	23
Baccalauréat	309	11	497	15	162	11	287	17	204	13	360	19
Bac + 2 ou supérieur	674	24	942	28	390	27	590	32	446	28	741	38
<b>Situation face à l'emploi</b>												
Emploi à temps plein	1 644	59	1 216	37	1 167	80	738	43	1 326	82	958	48
Emploi à temps partiel	62	2	566	16	37	2	412	23	46	3	422	21
Chômage	142	6	199	6	96	7	116	7	109	8	141	8
Étudiant	10	1	48	2	2	0	7	0	10	1	48	3
Retraite, Au foyer	858	29	1 026	33	80	8	287	20	29	3	217	13
Autres situations	70	3	188	6	34	3	128	7	34	3	133	7

## ANNEXE (suite)

	Répondants											
	en couple				en couple avec enfant				interrogés sur leur désir d'enfants			
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
<b>Profession et catégorie sociale</b>												
Agriculteurs	103	4	102	3	34	3	25	2	33	2	18	1
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	242	8	144	4	108	8	57	3	114	7	62	3
Cadres et professions intellectuelles supérieures	420	14	235	7	207	14	143	8	219	13	161	8
Professions intermédiaires	677	23	747	22	351	23	408	22	387	24	494	24
Employés	297	11	1 277	39	145	10	667	40	178	11	735	38
Ouvriers	971	37	302	9	546	39	136	8	586	40	153	8
Sans activité	76	3	436	16	25	3	252	17	37	3	296	18
<b>Ensemble</b>	2 786	100	3 243	100	1 416	100	1 688	100	1 554	100	1 919	100

Lecture : Parmi les 2 786 hommes en couples, 47 sont âgés de 18 à 24 ans, ce qui représente 3 % d'entre eux, une fois les données pondérées.

Champ : Selon la population ensemble des répondants en couple, des répondants en couple vivant avec des enfants, des répondants en couple interrogés sur leur désir d'enfants.

Source : Ined-Insee, Erfi-GGS1-2, 2005 et 2008 (Effectifs-données non pondérées ; Proportions-données pondérées).

## BIBLIOGRAPHIE

- AMATO, P. et S. ROGERS. 1997. « A longitudinal study of marital problems and subsequent divorce », *Journal of Marriage and the Family*, 59, 3 : 612-624.
- ANDERSON, J. R., M. J. VAN RYZIN et W. J. DOHERTY. 2010. « Developmental trajectories of marital happiness in continuously married individuals : A group-based modeling approach », *Journal of Family Psychology*, 24, 5 : 587-596.
- APODACA, R., S. LEA et B. EDWARDS. 1998. « The effect of longitudinal burden on survey participation », *Annual conference of the American Association for Public Opinion Research*, St. Louis, Mo : 906-910.
- BEHR, A., E. BELLGARDT et U. RENDTEL. 2005. « Extent and determinants of panel attrition in the European Community Household Panel », *European Sociological Review*, 21, 5 : 489-512.
- BENIN, M. H. et J. AGOSTINELLI. 1988. « Husband's and wife's satisfaction with the division of labor », *Journal of Marriage and the Family*, 50, 2 : 349-361.
- BENNETT, N., A. BLANC et D. BLOOM. 1988. « Commitment and the Modern Union : Assessing the Link Between Premarital Cohabitation and Subsequent Marital Stability », *American Sociological Review*, 53,1 : 127-138.
- BEERTEN, R. 1999. « The effect of interviewer and area characteristics on survey response rates : an exploratory analysis », *Survey Methodology Bulletin*, 45, 7 : 7-15.
- BIRTCHNELL, J. 1986. « The imperfect attainment of intimacy : a key concept in marital therapy », *Journal of Family Therapy*, 8, 2 : 153-172.
- BOLLINGER, C. et M. H. DAVID. 2001. « Estimation with response error and nonresponse : food-stamp participation in the SIPP », *Journal of Business and Economic Statistics*, 19, 2 : 129-141.
- BOZON, M. 1990a. « Les femmes et l'écart d'âge entre conjoints : une domination consentie I. Types d'union et attentes en matière d'écart d'âge », *Population*, 45, 2 : 327-360.
- BOZON, M. 1990b. « Les femmes et l'écart d'âge entre conjoints. Une domination consentie : II. Modes d'entrée dans la vie adulte et représentations du conjoint », *Population*, 45, 3 : 565-602.
- BROUSSE, C. 1999. « La répartition du travail domestique entre conjoints reste très largement spécialisée et inégale », *Portrait social, INSEE*, Statistique publique : 135-151.
- BROWN, E., et M. JASPARD. 2004. « La place de l'enfant dans les conflits et les violences conjugales », *Recherches et prévisions*, 78, 1 : 5-19.
- CHRISTENSEN, A. et J. SHENK. 1991. « Communication, conflict and psychological distance in nondistressed, clinic, and divorcing couples », *Journal of consulting and clinical psychology*, 59, 3 : 458-463.
- COLEMAN, K., M. WEINMAN, et B. HIS. 1980. « Factors affecting conjugal violence », *The Journal of psychology*, 105, 2 : 197-202.
- COUPER, M. et R. GROVES. 1992. « The role of the interviewer in survey participation », *Survey Methodology*, 18, 2 : 263-278.
- DAVILA, J. et T. BRADBURY, T. 2001. « Attachment insecurity and the distinction between unhappy spouses who do and do not divorce », *Journal of Family Psychology*, 15, 3 : 371-393.
- DE DREU, C. et L. WEINGART. 2003. « Task versus relationship conflict, team performance, and team member satisfaction : a meta-analysis », *Journal of applied Psychology*, 88, 4 : 741-749.

- DEVREUX, A.-M. 2004. « Autorité parentale et parentalité. Droits des pères et obligations des mères? », *Dialogue*, 3, 165 : 57-68.
- FINCHAM, F. et S. BEACH. 1999. « Conflict in marriage : Implications for working with couples », *Annual review of psychology*, 50, 1 : 47-77.
- GIUDICI, F., E. WIDMER, E. et P. GHISLETTA. 2011. « A sociological assessment of conjugal conflict », *Sociologia, Problemas e Práticas*, 67 : 9-21.
- GOFFMAN, E. 1974. *Les rites d'interactions*, Paris, Les éditions de Minuit, 236 p.
- GOTTMAN, J., 1994. *What predicts divorce? The relationship between marital processes and marital outcomes*, Hillsdale, Psychology press, 544 p.
- HEATON, T. et S. ALBRECHT. 1991. « Stable unhappy marriages », *Journal of marriage and the family*, 53 : 747-758.
- HILL, D. et R. WILLIS. 2001. « Reducing panel attrition : A search for effective policy instruments », *Journal of Human Resources* : 416-438.
- HOEM, B. et J. HOEM. 1992. « The Disruption of Marital and Non-marital Unions in Contemporary Sweden », dans J. TRUSSEL, R. HANKINSON et J. TILTON (dir.), *Demographic Applications of Event History Analysis*, Oxford, Clarendon Press : 61-93.
- JASPARD, M., E. BROWN, et S. CONDON, S. 2003. *Les violences envers les femmes. Une enquête nationale*. Paris, La documentation française, 350 p.
- KALTON, G., J. LEPKOWSKI, G. E. MONTANARI. et D. MALIGALIG. 1990. « Characteristics of second wave nonrespondents in a panel survey », *Proceedings of the Section on Survey Research Methods*, American Statistical Association : 462-467.
- KARNEY, B. et T. BRADBURY. 1995. « The longitudinal course of marital quality and stability : A review of theory, method, and research », *Psychological bulletin*, 118 : 3-34.
- KLUWER, E. et M. JOHNSON. 2007. « Conflict frequency and relationship quality across the transition to parenthood », *Journal of Marriage and Family*, 69, 5 : 1089-1106.
- LAPIERRE-ADAMCYK, É., C. LE BOURDAIS et N. MARCIL-GRATTON. 1999. « Vivre en couple pour la première fois : la signification du choix de l'union libre au Québec et en Ontario », *Cahiers québécois de démographie*, 28, 1-2 : 199-227.
- LAURIE, H., R. SMITH, et L. SCOTT. 1999. « Strategies for reducing nonresponse in a longitudinal panel survey », *Journal of official statistics-stockholm*, 15, 2 : 269-282.
- LE, T. 2005. « Narcissism and immature love as mediators of vertical individualism and ludic love style », *Journal of Social and Personal Relationships*, 22, 4 : 543-560.
- LE BOURDAIS, C., P. J. HAMEL et BERNARD, P. 1987. « Le travail et l'ouvrage : Charge et partage des tâches domestiques chez les couples québécois », *Sociologie et sociétés*, 19, 1 : 37-56.
- LEPKOWSKI, J. et M. COUPER. 2002. « Nonresponse in the second wave of longitudinal household surveys », *Survey nonresponse*, 15, 2 : 259-272.
- LOOSVELDT, G., J. PICKERY et J. BILLIET. 2002. « Item nonresponse as a predictor of unit nonresponse in a panel survey », *Journal of official statistics-stockholm*, 18, 4 : 545-558.
- LYE, D. et T. BIBLARZ. 1993. « The Effects of Attitudes Toward Family Life and Gender Roles on Marital Satisfaction », *Journal of Family Issues*, 14, 2 : 157-188.
- MARCIL-GRATTON, N., C. LE BOURDAIS et E. LAPIERRE-ADAMCYK. 2002. « Le couple, section II — Les ruptures parentales dans la vie des tout-petits : un premier regard », dans *Étude*

- longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002) — De la naissance à 29 mois*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 2, 11 : p. 11-29.
- MYERS, S. 1997. « Marital Uncertainty and Childbearing », *Social Forces*, 75, 4 : 1271-1289.
- O'NEIL, M. 1979. « Estimating the Nonresponse Bias Due to Refusals in Telephone Surveys », *Public Opinion Quarterly*, 43, 2 : 218-232.
- OLSON, D. 2000. « Circumplex model of marital and family systems », *Journal of family therapy*, 22, 2 : 144-167.
- PIRUS, C., C. BOIS, M.-N. DUFOURG, J.-L. LANOE, S. VAN DENTORREN, H. LERIDON et l'équipe Elfe. 2010. « La construction d'une cohorte : L'expérience du projet français Elfe », *Population*, 65, 4 : 637-670.
- POPENOE, D. 1988. *Disturbing the nest : Family change and decline in modern societies*, New York, Transaction Publishers, 390 p.
- PRESSER H. 2000. « Nonstandard work schedules and marital instability », *Journal of Marriage and Family*, 62, 1 : 93-110.
- RAZAFINDRATSIMA, N., N. KISHIMBA et l'équipe COCON. 2004. « La déperdition dans la cohorte Cocon entre 2000 et 2002 », *Population*, 59, 3-4 : 419-448.
- RÉGNIER-LOILIER, A. 2012. Présentation, questionnaire et documentation de la troisième vague de l'Étude des relations familiales et intergénérationnelles (Erfi-GGS 2011), Paris, INED, Documents de travail n°187, 336 p.
- RÉGNIER-LOILIER, A. 2009. « La déperdition dans les enquêtes longitudinales : l'exemple de l'enquête Étude des relations familiales et intergénérationnelles », *courrier des statistiques*, 128 : 55-61.
- RÉGNIER-LOILIER, A. et C. HIRON. 2010. « Évolution de la répartition des tâches domestiques après l'arrivée d'un enfant », *Politiques sociales et familiales*, 99 : 5-25.
- ROBINS, L. 1963. « The reluctant respondent », *Public Opinion Quarterly*, 27, 2 : 276-286.
- RØSAND G.M, K. SLINNING, E. ROYSAMB et K. TAMBS. 2014. « Relationship dissatisfaction and other risk factors for future relationship dissolution : a population-based study of 18,523 couples », *Social Psychiatry and Psychiatric Epidemiology*, 49, 1 : 109-119.
- SEGALEN, M. 2002. « Les nouvelles familles », dans J.-F. Dortier, (dir.), *Familles : permanence et métamorphoses*, Paris, Editions Sciences Humaines : 63-68.
- SEGALEN, M. 2013. *Sociologie de la famille*. Paris, Armand Colin, 352 p.
- de SINGLY, F. 1982. « Mariage, dot scolaire et position sociale », *Économie et statistique*, 142, 1 : 7-20.
- SOLAZ, A. 2009. « Histoire conjugale et division du travail au sein du couple », dans A. RÉGNIER-LOILIER (dir.), *Portraits de famille : l'enquête Étude des relations familiales et intergénérationnelles*, Paris, Ined : 265-288.
- STEIL, J. 1997. *Marital Equality : Its Relationship to the Well-Being of Husbands and Wives*, Sage series on close relationships, Sage Publications, Inc., 167 p.
- TOULEMON, L. 1994. « La place des enfants dans l'histoire des couples », *Population*, 49, 6 : 1321-1345.
- VIKAT, A., Z. SPÉDER, G. BEETS, F. C. BILLARI, C. BÜHLER, A. DÉSESQUELLES, T. FOKKEMA, J. M. HOEM, A. MACDONALD, G. NEYER, A. PAILHÉ, A. PINNELLI et A.

- SOLAZ. 2007. « Generations and gender survey (GGS) : towards a better understanding of relationships and processes in the life course », *Demographic research*, 17, 14 : 389-440.
- WATSON, D. 2003. « Sample attrition between waves 1 and 5 in the European Community Household Panel », *European Sociological Review*, 19, 4 : 361-378.
- WIDMER, E., J. KELLERHALS, R. LEVY et M. ERNST. 2003. *Couples contemporains : Cohésion, régulation et conflits. Une enquête sociologique*, Zurich, Seismo, 251 p.
- WILCOX, J. B. 1977. « The interaction of refusal and not-at-home sources of nonresponse bias », *Journal of Marketing Research*, 14, 4 : 592-597.